Hightechflon GmbH & Co. KG
Macairestr. 4
78467 Konstanz
+49 (0)7531 917 541

Déclaration REACH

Numéro d'article : ROH-104

1. Champ d'application
Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), nous agissons en tant que fournisseur d'articles au sens de l'art. 3 n° 3 du REACH. Nos produits sont des articles (par ex. demi-produits, pièces finies), et non des substances ou des préparations dont la fonction principale serait de libérer des substances.

2. Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
À la connaissance actuelle, les produits que nous livrons ne contiennent **aucune** des substances figurant dans la liste des candidats actuelle à plus de 0,1 % p/p. La liste des candidats comporte actuellement 250 entrées (https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table).
En cas d'évolution de la liste ou d'informations nouvelles de la part de nos fournisseurs, nous nous réservons le droit d'adapter cette déclaration en conséquence.

3. Libération de substances
Selon nos informations et en cas d'utilisation appropriée conformément aux spécifications recommandées, aucune libération de substances ne se produit, impliquant une obligation supplémentaire d'information ou de déclaration au titre du REACH.

4. Obligation d'information selon l'art. 33 REACH
Si nous prenons connaissance, directement ou via nos fournisseurs, qu'une substance contenue dans l'un de nos articles est classée SVHC et présente à plus de 0,1 % p/p, nous vous en informerons sans délai – au plus tard dans les 45 jours suivant la prise de connaissance ou votre demande. Cette information comprendra le nom de la substance ainsi que des indications suffisantes pour une utilisation sûre.

5. Clause de non-responsabilité / indications
Les informations ci-dessus reposent sur l'état actuel de nos connaissances et ne constituent aucune garantie de propriétés. Les lois et réglementations en vigueur doivent être respectées par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

Konstanz, 26.11.2026





Goran Vlajic